

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 19 NOVEMBRE 2020 À 9 H**

AVIS DE CONVOCATION

Le 17 novembre 2020

Prenez avis, qu'à la demande de la mairesse d'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **le jeudi 19 novembre 2020 à 9 h**. La séance se tiendra à huis clos en cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19 et sera diffusée en différé après la séance. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Lyne Deslauriers

La secrétaire d'arrondissement

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 19 novembre 2020
à 9 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions du public

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions des membres du conseil

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Adoption du second projet

CA Direction du développement du territoire - 1206996006

Adopter, avec modifications, le second projet de Règlement 01-283-108 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement (01-283) pour encadrer l'usage des bâtiments résidentiels », recevoir le rapport de la consultation écrite tenue du 22 juin au 21 juillet 2020 et autoriser la poursuite de la procédure d'adoption du projet de Règlement 01-283-108, conformément aux règles de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, en apportant les adaptations nécessaires à la procédure référendaire, notamment en établissant un processus à distance d'enregistrement des personnes habiles à voter et, le cas échéant, en organisant la tenue d'un référendum par correspondance, selon les modalités prévues par le Règlement sur le vote par correspondance (chapitre E-2.2, r.3).

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0